

L'Express du 9 février 2017

Evitement du Locle en pole position



Par DANIEL DROZ

Un oui à Forta garantit la réalisation par la Confédération.

Ce ne sont pas moins de 1,2 milliard de francs que la Confédération investira dans le canton de **Neuchâtel** si le Forta est accepté dimanche en votation fédérale. Le directeur de l'Office fédéral des routes, Jürg Röthlisberger, précise les contours des réalisations que la Berne fédérale engagera à...

Ce ne sont pas moins de 1,2 milliard de francs que la Confédération investira dans le canton de **Neuchâtel** si le Forta est accepté dimanche en votation fédérale. Le directeur de l'Office fédéral des routes, Jürg Röthlisberger, précise les contours des réalisations que la Berne fédérale engagera à partir de 2020.

*«Le Parlement a décidé de reprendre non seulement les 400 kilomètres de routes nationales supplémentaires, mais aussi trois projets considérés comme étant prêts à être réalisés, **Le Locle**, **La Chaux-de-Fonds** et **Näfels**», relève-t-il. «Ils ne devront plus suivre des procédures de la Confédération, mais pourront être réalisés tout de suite. Nous pourrions nous pencher à établir les devis pour les entrepreneurs et à les mettre sur le marché. Nous commencerons par Le Locle.»* En principe,

Näfels suivra, puis [La Chaux-de-Fonds](#). Mais, pour ces deux projets, rien n'est définitif en matière de calendrier.

En 2022 au plus tôt

Si le Forta entrera en vigueur le 1er janvier 2018, la reprise des 400 kilomètres de routes supplémentaires sera, elle, effective deux ans plus tard, soit en 2020. *«Nous pourrions nous y pencher à partir de 2018 et nous organiser avec les cantons, étudier les documents et reprendre le personnel»*, précise Jürg Röthlisberger.

Les travaux pourraient débuter en 2022 au plus tôt. *«Il faudra encore préparer les soumissions, les appels d'offres, lever les éventuels recours»*, explique le directeur de l'Office fédéral des routes. *«Les bases légales, c'est 2020. Nous allons voir avec le canton de Neuchâtel ce qu'il peut avancer.»* Ce dernier pourrait engager un préfinancement. Comme pour le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, les Chambres fédérales ont prévu un dispositif légal. *«Pour Le Locle, ça ne me paraît pas nécessaire puisque le projet est prêt à être entrepris. C'est la Confédération qui le financera.»*

Goulets d'étranglement

Durant la campagne, il a beaucoup été question des projets de Morges et Glattal dans le canton de Zurich. Ils n'entrent pas en concurrence avec ceux du canton de Neuchâtel. *«Ce sont des projets d'extension locaux au titre de l'élimination des goulets d'étranglement. Nous les éliminons en ajoutant une piste supplémentaire»*, explique Jürg Röthlisberger. *«A Morges et Glattal, il n'y a plus la place. La bonne réponse est un évitement.»*

Leur réalisation entre dans le cadre de Forta dès le 1er janvier 2018. Ils ne font pas non plus partie des 400 kilomètres de routes nationales supplémentaires.

La Vue-des-Alpes: second tube?

La reprise de la H20 par la Confédération implique qu'elle deviendra propriétaire de la H20 et responsable de son entretien et des travaux à venir. Le tunnel sous [La Vue-des-Alpes](#) est concerné au premier chef. *«Il y a un besoin d'assainissement, mais surtout un besoin en sécurité*

routière. Il manque un tunnel de fuite. Ce sera une priorité en parallèle à l'évitement du Locle», dit Jürg Röthlisberger.

Serait-il envisageable de construire un second tube routier? «Nous allons très ouvertement tout étudier et décider en concertation avec le canton. Nous n'avons aucune idée sur les coûts. Par expérience, un chemin de fuite coûte à peu près deux tiers du prix d'un deuxième tube. C'est quand même une grosse différence. Il faudra très clairement répondre à des questions d'assainissement futures», répond le directeur de l'Office fédéral des routes.

Et les travaux seront lourds. Jürg Röthlisberger ne s'en cache pas. Ils nécessiteront une fermeture complète du tunnel.

contexte

Le classement de la H20, de Neuchâtel au Col-des-Roches, en route nationale, la réalisation des évitements des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds et l'assainissement et la sécurisation du tunnel sous **La Vue-des-Alpes**. Dans le cadre de la votation sur le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (Forta), l'enjeu est important pour le canton de Neuchâtel.